

Moratoire du gouvernement pour la filière photovoltaïque : la position de Tenesol

La décision soudaine du gouvernement « *de suspendre de façon transitoire l'enregistrement de nouveaux projets* » a de quoi surprendre l'ensemble de la filière du photovoltaïque. Ce moratoire peut avoir pour effet de fragiliser le secteur par un manque de visibilité pour au moins 6 mois et par une perte de confiance en l'énergie solaire photovoltaïque.

Les récents atteroiements portés à la politique Française du Photovoltaïque rendent le développement d'acteurs Français majeurs très compliqués.

Même si 50% de son activité se développe à l'international et que le chiffre d'affaires du Groupe a progressé ces dernières années (2007 : 130M€ - 2010 : 300 M€), Tenesol a besoin, comme tout industriel, d'un marché national fort pour poursuivre son développement*.

Acteur historique du solaire et premier producteur français de panneaux photovoltaïques, Tenesol entend bien faire valoir l'importance cruciale qu'il y a à préserver la production française, non seulement créatrice d'emplois (Tenesol emploie près de 900 personnes en France dont 200 salariés rien que pour son site de fabrication de Toulouse), mais aussi génératrice d'innovations spécifiques au marché français (solutions d'intégration développées par Tenesol). A noter également que Tenesol est membre du consortium PV20 qui défend **une filière industrielle française** et entend pouvoir produire des cellules à haut rendement sur le territoire national à horizon fin 2011.

Mais il faut à présent que le gouvernement organise une concertation au plus vite et annonce rapidement ses nouveaux engagements qui viendront rassurer les investisseurs.

“Nous entendons participer activement aux réunions envisagées par les ministères de Mme Nathalie Kosciusko-Morizet et de M. Eric Besson pour favoriser les technologies innovantes et la filière française, en apportant notre expérience et notre connaissance des marchés français et internationaux, précise Benoit Rolland. Tenesol travaille quotidiennement depuis 27 ans à gagner en compétitivité pour que le solaire vive autrement que par des subventions ! Nous consacrons, et continuerons à consacrer, 100% de notre activité au photovoltaïque et sommes convaincus que l'énergie solaire représentera 15% minimum du mix énergétique global mondial dans 20 ans (source International Energy Agency). Le service Recherche Technique et Développement emploie 80 personnes pour concevoir les solutions innovantes de demain. Mais pour réussir ce pari passionnant, la filière Photovoltaïque a besoin d'un marché dynamique avec une visibilité claire et garantie dans le temps et des règles du jeu renforcées et contrôlées.”

* L'usine de fabrication de panneaux à Toulouse a une capacité annuelle qui est passée de 15 MWc à 85 MWc.

Chargée de communication Tenesol :

Laurette Bessy , Tél : 04 27 19 49 31, e-mail : l.bessy@tenesol.com

Relation Presse :

Marie-Laurence Cattoire Relation Presse, 42 Rue Trousseau 75011 PARIS, Tél : 01 40 21 08 13

e-mail : cattoire@cattoire.com

A propos de Tenesol :

Opérateur global international de l'énergie solaire en forte croissance, Tenesol intervient pour le compte des entreprises, des collectivités territoriales et des particuliers. Depuis 27 ans, Tenesol imagine, conçoit, fabrique, installe et assure la gestion de systèmes de production et de consommation d'énergie d'origine solaire (consommation sur sites isolés, alimentation du réseau électrique général en connexion directe, chauffe-eau solaire) pour ses clients dans le monde entier. Acteur de référence de son secteur, Tenesol compte aujourd'hui plus de 1.100 salariés au sein de 20 filiales dont 2 sites de production, l'un à Toulouse, l'autre en Afrique du Sud.

Plus d'informations : www.tenesol.com